



Remoulins, le 10 février 2026.

Le Président

A

**Mesdames, Messieurs les conseillers
communautaires**

Affaire suivie par : Gaëtan MALOSSE
Service Juridique
g.malosse@cc-pontdugard.fr
04 66 37 67 72
Réf: PP/FS/GM/CC16.02.2026

OBJET : Convocation Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 16 février 2026 à 18 heures 30 minutes
Salle communale Fernand Benoît
30210 VALLIGUIERES**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pierre PRAT

[Signature]

POUVOIR

Je soussigné
donne pouvoir à
- **de me représenter à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes**
convoqué pour le à heures
- **d'émettre tous votes et signer tous documents.**
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.
Fait à, le..... (Signature)



ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 16 février 2026 à 18h30
Salle Fernand Benoit
30210 Valliguières

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2025	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Compte rendu des délibérations du Bureau communautaire en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	Acquisition d'une parcelle située dans la Zone Industrielle de Domazan.
Pierre PRAT	Acquisition d'une parcelle pour la réalisation de la future zone d'activités de Montfrin.
Rapporteur	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Pierre PRAT	Octroi d'une avance de trésorerie à la SPL 30 pour l'opération d'aménagement de la ZAC de Signargues
Rapporteur	ENVIRONNEMENT
Didier GILLES	Approbation de la modification des statuts du SITOM Sud Gard.
Didier GILLES	Conclusion d'une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon pour la mise en œuvre du projet LIFE « Solutions d'Optimisation des Usages et Réflexion Collective sur l'Eau et les Sols » (SOURCES).